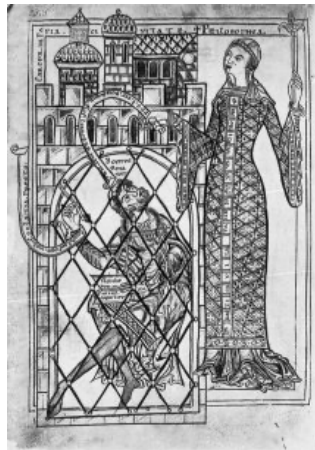




UFR DE PHILOSOPHIE



**Master mention « Philosophie »
Parcours-type « Philosophie politique et Éthique »**

Responsable du parcours
M. le Professeur Stéphane Chauvier

**PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS
Année universitaire 2021/2022**

lettres-philosophie-master@sorbonne-universite.fr

Sommaire

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA FORMATION	4
1. 1. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE	4
1.2. INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES.....	4
1. 3. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES.....	4
1.4. DATES DE RENTRÉE	5
1.5. CONTACTS.....	6
2. PRESENTATION GENERALE.....	7
2.1. OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	7
2.2. ÉQUIPE DE FORMATION ET THÉMATIQUES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS.....	7
2. 3. MAQUETTES DES ENSEIGNEMENTS, CRÉDITS ECTS/COEFFICIENTS	8
3- L'ANNÉE DE MASTER 1	10
3.1. COURS DE TRONC COMMUN (UE 1).....	10
3.1.1. M1/2PHPO13 Cours de tronc commun I.....	10
3.1.2. M1/2PHPO14 Cours de tronc commun II.....	11
3.1.3. M1/2PHPO15 Cours de tronc commun III	12
3.2. TD (UE2 & UE3).....	12
3.2.1. TD1 : philosophie politique (UE2)	12
M1/2PHPO21 TD 1, groupe 1 : Serge Audier (1 ^{er} et 2 ^e semestre).....	12
M1PHPO21 TD 1 groupe 2 : Hélène L'Heuillet (semestre 1)	13
M2PHPO21 TD 1 groupe 2 : Gabriel Darriulat (semestre 2).....	13
3.2.2. TD 2 : philosophie morale (UE3).....	13
M1/2PHPO31 TD 2 groupe 1 : Jean-Baptiste Juillard (1 ^{er} et 2 ^e semestres)	13
M1/2PHPO31 TD 2 groupe 2 : Ophélie Desmons (1 ^{er} et 2 ^e semestres)	14
3.3. SÉMINAIRES DE FORMATION À LA RECHERCHE (UE4, UE5 & UE6)	14
M1/M2PHPO41/51 : Séminaire de philosophie pénale. Resp. : Philippe Audegean	15
M1/M2PHPO42/52 : Séminaire d'éthique intergénérationnelle. Resp. : Stéphane Chauvier	15
M1/M2PHPO43/53 : Séminaire de philosophie sociale et politique. Resp. : Hélène L'Heuillet	16
M1/2PHPO44/54 Séminaire de philosophie politique : Resp. : Serge Audier.....	16
M1/M2PHPO45/55 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Céline Spector.....	17
M1/M2PHPO46/56 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Pierre-Henri Tavoillot	18
3.4. UE7 MÉTHODOLOGIE M1/2PHPO70.....	18

4. L'ANNÉE DE MASTER 2	20
4.1. MÉMOIRE DE RECHERCHE (UE5).....	20
4.2. SÉMINAIRES DE FORMATION À LA RECHERCHE (UE1 & UE2).....	20
<i>M3/M4PHPO11/21 : Séminaire de philosophie morale et politique. Resp. : Philippe Audegean.....</i>	<i>20</i>
<i>M3/M4PHPO12/22 : Séminaire de philosophie morale. Resp. : Stéphane Chauvier.....</i>	<i>22</i>
<i>M3/M4PHPO13/23 : Séminaire de philosophie sociale et politique. Resp. : Hélène L'Heuillet</i>	<i>22</i>
<i>M3/M4PHPO14/24 : Séminaire d'histoire de la philosophie politique. Resp. : Céline Spector.....</i>	<i>22</i>
<i>M3/M4PHPO15/25 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Pierre-Henri Tavoillot</i>	<i>23</i>
4.3. TD DE TRONC COMMUN	24
4.3.1. TD de lecture de textes (UE3).....	24
M3/4PHPO30 : groupe 1	24
M3/M4PHPO30 : groupe 2	24
4.3.2. TD spécialisé (UE4).....	24
M3/M4PHPO41 : Philosophie du droit.....	24
M3/M4PHPO44 : Philosophie de l'histoire.....	25
4.4. SÉMINAIRE COMMUN DE RECHERCHE UE6 M3/4PHPO60	25
5. JOURNÉES D'ÉTUDE ET COLLOQUES	26
6. INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS	26
7. ÉCHANGES INTERNATIONAUX.....	27

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA FORMATION

1. 1. Inscription administrative

L'admission en M1 se fait exclusivement *via* l'application e-candidat <https://candidature.sorbonne-universite.fr/#!accueilView>, y compris pour les étudiants ayant validé leur L3 à Sorbonne-Université. L'application est ouverte du 1^{er} avril au 15 juin, puis du 24 août au 8 septembre 2021. L'admission en M2 pour les étudiants venant d'une autre université se fait également *via* l'application e-candidat.

Les étudiants qui souhaitent changer de parcours-type entre le M1 et le M2 doivent également passer par la procédure e-candidat.

L'inscription administrative en M1 pour les étudiants admis *via* la procédure *supra* et en M2 pour les étudiants ayant validé leur M1 en 2020-2021 à Sorbonne Université se fait en ligne, sur le site de la Faculté des lettres, du 8 au 22 juillet et du 26 août au 30 septembre 2021.

1.2. Inscriptions pédagogiques

Une fois inscrits administrativement à Sorbonne Université, les étudiants doivent procéder à leurs inscriptions pédagogiques auprès de l'UFR durant le mois de septembre.

Dates des inscriptions pédagogiques :

- Master 1 : ouverture des IPWEB sur l'ENT étudiant à la mi-septembre 2020 (consultez l'ENT étudiant pour connaître la date précise de début des inscriptions).
- Master 2 : fiche à télécharger sur le site de l'UFR (<https://dropsu.sorbonne-universite.fr/s/Pz4ai6CiHycsbXW>) mi-septembre et à remettre au secrétariat de l'UFR.

▀ Attention : les inscriptions pédagogiques se font à chaque semestre et conditionnent l'inscription aux examens et, par conséquent, la possibilité de valider les UE du master.

Lors de leurs inscriptions pédagogiques, les étudiants ont le choix entre une inscription en régime de contrôle continu et une inscription en régime de dispense d'assiduité.

Le régime de contrôle continu est le régime normal. L'inscription en régime de dispense d'assiduité est une inscription dérogatoire qui peut être accordée, sur décision du directeur de l'UFR, aux étudiants ayant une activité professionnelle, ayant des enfants à charge, inscrits dans deux cursus indépendants, aux étudiants handicapés, aux sportifs de haut niveau, aux étudiants engagés dans la vie civique ou aux étudiants élus dans les Conseils.

Les étudiants répondant à l'une de ces conditions doivent faire la demande d'une inscription en régime de dispense d'assiduité, avec justificatifs, auprès du secrétariat de l'UFR un mois au plus tard après la date du début des cours de chaque semestre universitaire. Si la situation de l'étudiant l'exige (maladie, changement de contrat de travail, etc.), le délai d'un mois pourra être repoussé. L'étudiant s'inscrit alors dans le groupe « dispensés d'assiduité » lors de ses inscriptions pédagogiques en ligne (IP web). En l'absence des justificatifs exigés, le secrétariat inscrira l'étudiant en régime de contrôle continu.

1. 3. Contrôle des connaissances

Conformément aux modalités de contrôle des connaissances adoptées par le Conseil académique de l'université, toutes les UE de master sont évaluées en régime de contrôle continu intégral et *ne font donc pas l'objet d'une session de rattrapage*. Les modalités de contrôle des connaissances sont consultables ici : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/scolarité>

Le contrôle continu peut prendre des formes différentes qui seront précisées par l'enseignant responsable de l'UE (exercice sur table, interrogation orale, mini-mémoire, exposé, etc.).

Les étudiants dispensés d'assiduité valident leurs UE en participant au dernier examen de contrôle continu organisé par l'enseignant responsable ou en lui remettant un travail préalablement défini.

☛ *Les étudiants inscrits dans ce régime dérogatoire doivent donc prendre contact, en début de semestre, avec l'enseignant responsable pour connaître les contenus de cours ainsi que les modalités d'évaluation qui leur seront applicables.*

Les étudiants étrangers inscrits dans les programmes d'échange, notamment ERASMUS, sont soumis aux mêmes conditions de contrôle des connaissances.

Les étudiants ayant un handicap peuvent bénéficier de mesures particulières lors des épreuves.

Les évaluations des UE de master peuvent avoir lieu durant la période de cours comme durant la période d'examens définie par le calendrier universitaire voté au CA.

Pour le calcul de la moyenne de chaque semestre, la note de chaque UE est affectée d'un coefficient égal au nombre d'ECTS (*European Credits Transfer System*) de l'UE. La répartition des ECTS par UE est détaillée *infra* p. 8-9.

Le passage de Master 1 en Master 2 est conditionné par l'obtention d'une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10/20 (éventuellement après compensation entre les deux semestres de M1).

Dates de remise des mémoires de Master 2

En Master 2, la remise du mémoire devra avoir lieu le **jeudi 9 juin 2022** ou le **jeudi 1^{er} septembre 2022**. Les mémoires doivent être remis en deux exemplaires papier au secrétariat de l'UFR ainsi qu'en un exemplaire numérique à transmettre à l'adresse : memoires-philosophie@listes.paris-sorbonne.fr

Une page de garde standardisée du mémoire est à télécharger à partir de la rubrique MOODLE de la spécialité ou sur l'ENT étudiant.

La soutenance du mémoire a lieu devant un jury composé d'au moins deux enseignants, dont le directeur de recherche.

Précision concernant les séminaires

Tous les séminaires de M1 et de M2 ont lieu sous forme de séances de *deux heures par quinzaine*. Les séminaires de M1 débutent en général la première semaine de cours, ceux de M2 la deuxième. Il est, dans tous les cas, indispensable de prendre connaissance du planning des séances communiqué lors de la première séance par l'enseignant responsable du séminaire et affiché à l'UFR et sur l'ENT, ainsi que sur la plateforme MOODLE.

1.4. Dates de rentrée

Réunions de rentrée du parcours « Philosophie politique et éthique » :

— M1 : le jeudi 9 septembre 2021 de 15h à 16h30 par visioconférence ZOOM :

ID de réunion : 854 7778 0959

Code secret : 490329

— M2 : le jeudi 9 septembre 2021 de 17h à 18h par visioconférence ZOOM :

ID de réunion : 811 0229 8976

Code secret : 564496

Début des enseignements :

— Le lundi 13 septembre pour l'ensemble des enseignements de M1 et les TD de M2

— Le lundi 20 septembre pour les séminaires de M2.

1.5. Contacts

Gestionnaire des masters : Mme Anne Sophie LOPES

UFR de philosophie, Sorbonne, escalier E, 2^{ème} étage.

A Serpente, bureau 324, le mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Téléphone : 01 40 46 26 83, le mardi 01 53 10 57 95.

Email : lettres-philosophie-master@sorbonne-universite.fr

Ouverture du secrétariat de l'UFR de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30, fermeture le lundi et le vendredi après-midi.

Responsable de la spécialité : Stéphane Chauvier (stephane.chauvier@sorbonne-universite.fr).

Réception des étudiants le mercredi de 8h30 à 9h30 et sur rdv, bureau F-041.

L'horaire de la permanence de tous les enseignants de l'UFR est affiché en début d'année au secrétariat et consultable sur le site de l'UFR.

Plateforme MOODLE et information des étudiants

<https://moodle-lettres.paris-sorbonne.fr/?redirect=0>

Sur la plateforme MOODLE (chemin : sciences humaines/philosophie/master), les étudiants pourront trouver une rubrique intitulée « Informations master philosophie politique et éthique ». Toutes les informations et documents utiles à l'ensemble de la spécialité, M1 et M2, figurent dans cette rubrique.

Cependant cette plateforme ne remplace pas l'ENT étudiant (rubrique « UFR de philosophie »), sur lequel figurent les informations relatives aux éventuelles absences des enseignants et à l'organisation des examens.

☞ *Les étudiants doivent consulter régulièrement ces deux espaces virtuels, les informations administratives et pédagogiques intéressant toute l'UFR ou toute la spécialité n'étant pas diffusées individuellement à chaque étudiant.* Il importe également que les étudiants s'inscrivent, via leur adresse électronique, à toutes les rubriques MOODLE qui les concernent (rubrique générale + cours), afin de faciliter l'envoi de messages électroniques groupés. L'expérience de la pandémie a montré la grande utilité de ce canal de communication, lorsque tous les autres ont disparu.

2. PRESENTATION GENERALE

2.1. Objectifs de la formation

Le Master de philosophie de Sorbonne Université est le seul, dans les universités françaises, à offrir une spécialisation en philosophie politique et éthique. Sur les 500 étudiants environ que compte chaque année le Master de philosophie de Sorbonne Université (hors préparation à l'agrégation), entre 130 et 150 d'entre eux sont inscrits dans le parcours-type « politique et éthique ».

Les principaux enseignements du Master, ainsi que les travaux personnels des membres de son équipe de formation, se donnent pour but d'aborder des problématiques qui ne sont pas simplement le produit de l'histoire de la philosophie politique et de la philosophie morale, mais qui jaillissent des sociétés contemporaines elles-mêmes. Tout en fournissant aux étudiants une solide maîtrise des bases historiques, conceptuelles et doctrinales de ces disciplines, le Master vise également à leur donner les outils méthodologiques propre à leur permettre de se mesurer par eux-mêmes aux problématiques applicatives imposées par l'état présent de nos sociétés.

2.2. Équipe de formation et thématiques de recherche des enseignants-chercheurs

Professeurs

Philippe AUDEGEAN (philippe.audegean@sorbonne-universite.fr) : *philosophie politique de l'âge classique (XVII^e-XVIII^e siècle) ; philosophie du droit, philosophie pénale ; philosophie des Lumières ; philosophie italienne, Lumières italiennes, Leopardi.*

Stéphane CHAUVIER (stephane.chauvier@sorbonne-universite.fr) : *éthique économique et sociale ; éthique intergénérationnelle ; philosophie des relations internationales ; méta-éthique, métaphysique.*

Céline SPECTOR (celine.spector@sorbonne-universite.fr) : *philosophie politique, philosophie de l'histoire, philosophie du droit ; la philosophie des Lumières et son héritage ; l'Europe (généalogie de l'idée européenne, identité et solidarité) ; théories de la justice ; le libéralisme et ses critiques.*

Maîtres de conférences habilités à diriger des recherches

Hélène L'HEUILLET (hlheuillet@gmail.com) : *philosophie et éthique de la violence et de la guerre ; terrorisme ; philosophie de la sécurité et de la police ; éthique de la proximité et du voisinage ; théorie et éthique de la psychanalyse ; théories du sujet.*

Pierre-Henri TAVOILLOT (phtavoillot@gmail.com) : *éthique des âges de la vie et des générations ; philosophie de l'éducation ; philosophie politique (autorité et art de gouverner).*

Maîtres de conférences

Serge AUDIER (serge.audier@sorbonne-universite.fr) : *philosophie de la république ; théories de la démocratie ; histoire du socialisme ; libéralisme et néo-libéralisme ; écologie politique.*

Jean-Cassien BILLIER (jcassienbillier@gmail.com) : *éthique normative, méta-éthique, éthique appliquée ; théories de la justice ; philosophie du droit.*

Ophélie DESMONS (ophelie.desmons@inspe-paris.fr), MCF à l'INSPE de Paris, école interne de la Faculté des lettres de Sorbonne Université : *philosophie politique contemporaine, philosophie de l'éducation.*

ATER & doctorants contractuels

Raphaël AUTHIER (raphael.authier@gmail.com), ATER, *philosophie de l'histoire, philosophie allemande.*

Jean-Baptiste JUILLARD (profjuillard@gmail.com), ATER, *philosophie politique, philosophie morale.*

Gabriel DARRIULAT (gabrieldarriulat@hotmail.fr), DC, *philosophie politique.*

2. 3. Maquettes des enseignements, crédits ECTS/coefficients

Parcours-type : Philosophie politique et éthique Master 1

M1S1	Ects	Intitulé des UE	H. CM semaine	H. CM semestre	H. TD semaine	H. TD semestre
		UE 1 Tronc commun 2				
	4	CTC1 Hist. philosophie politique moderne	2	26		
	4	CTC2 Intro. à l'éthique économique et sociale	1,5	19,5		
	4	CTC3 Intro. to Applied Ethics *	1,5	19,5		
	2	UE 2 TD 1 : philosophie politique			1,5	19,5
	2	UE 3 TD 2 : philosophie morale			1,5	19,5
	4	UE 4 Séminaire de spécialité du parcours (1)	1	13		
	4	UE 5 Séminaire de spécialité du parcours (2)	1	13		
	4	UE 6 Séminaire hors parcours**	1 ou 1,5	13 ou 19,5		
	2	UE 7 Méthodologie				8
Total	30		8/8,5	104,5/110,5	3	47

M1S2	Ects	Intitulé des UE	H. CM semaine	H. CM semestre	H. TD semaine	H. TD semestre
		UE 1 Tronc commun 2				
	4	CTC1 Hist. philosophie politique moderne	2	26		
	4	CTC2 Intro. à l'éthique économique et sociale	1,5	19,5		
	4	CTC3 Intro. to Applied Ethics*	1,5	19,5		
	2	UE 2 TD 1 : philosophie politique			1,5	19,5
	2	UE 3 TD 2 : philosophie morale			1,5	19,5
	4	UE 4 Séminaire de spécialité du parcours (1)	1	13		
	4	UE 5 Séminaire de spécialité du parcours (2)	1	13		
	4	UE 6 Séminaire hors parcours*	1 ou 1,5	13 ou 19,5		
	2	UE 7 Méthodologie				8
Total	30		8/8,5	104,5/110,5	3	47

* Le cours de tronc commun 3 est dispensé en anglais.

** Le séminaire hors parcours est à choisir dans la liste des séminaires des autres parcours du master mention « philosophie » (*Histoire de la philosophie-métaphysique-phénoménologie, Esthétique et philosophie de l'art, Philosophie des sciences, de la connaissance et de l'esprit, Mondes arabes et musulmans*) ou dans les séminaires du master I de sociologie.

Master 2

M2S3	Ects	Intitulé des UE	H. CM semaine	H. CM semestre	H. TD semaine	H. TD semestre
	7	UE1 Séminaire 1*	1	13		
	7	UE2 Séminaire 2**	1	13		
	4	UE3 Textes de philosophie politique ou d'éthique contemporains			1,5	19,5
	4	UE4 TD de spécialisation, au choix : Philosophie du droit Philosophie de l'histoire			1,5	19,5
	7	UE5 Mémoire : travail d'étape				
	1	UE 6 Séminaire commun de recherche	1	12		
Total	30		3	38	3	39

M2S4	Ects	Intitulé des UE	H. CM semaine	H. CM semestre	H. TD semaine	H. TD semestre
	4	UE1 Séminaire 1*	1	13		
	4	UE2 Séminaire 2**	1	13		
	3	UE3 Textes de philosophie politique ou d'éthique contemporains			1,5	19,5
	3	UE4 TD de spécialisation, au choix : Philosophie du droit Philosophie de l'histoire			1,5	19,5
	15	UE5 Mémoire				
	1	UE 6 Séminaire commun de recherche	1	12		
Total	30		3	38	3	39

*Le Séminaire 1 est celui du directeur du Mémoire.

**Le Séminaire 2 est à choisir dans la liste des séminaires du parcours-type « Philosophie politique et éthique ».

3- L'ANNÉE DE MASTER 1

L'année de Master I comporte cinq enseignements de tronc commun, trois CM (3.1.) et deux TD (3.2.), ainsi que trois séminaires de formation à la recherche (3.3), auxquels s'ajoutent des séances de méthodologie (3.4).

3.1. Cours de tronc commun (UE 1)

Les trois cours de tronc commun (CTC) sont assurés par Céline Spector (CTC1, 2h hebdo.), par Stéphane Chauvier (CTC2, 1,5h hebdo.) et par Jean-Cassien Billier (CTC3, 1,5h hebdo.). Ces trois cours visent à fournir aux étudiants un socle commun de connaissances fondamentales, le premier en mettant l'accent sur la dynamique de l'histoire de la philosophie politique moderne, le second en proposant une introduction systématique à l'éthique économique et sociale, le troisième en proposant un panorama des grands thèmes de l'éthique appliquée contemporaine. *Ce dernier enseignement est dispensé en anglais.*

3.1.1. M1/2PHPO13 Cours de tronc commun I

Céline Spector

Histoire de la philosophie politique moderne. De Machiavel à Rousseau

Doit-on envisager la modernité politique comme l'avènement des théories du droit naturel et du contrat social ? En accordant toute son importance aux théories de l'art de gouverner, ce cours esquissera une autre généalogie de la modernité politique. Les théories de Hobbes, Locke, Montesquieu et Rousseau seront au cœur de nos analyses : le cours se proposera de revenir sur les controverses majeures du XVII^e et du XVIII^e siècle sur la souveraineté, la propriété, la citoyenneté et la liberté.

Les deux semestres seront organisés de la manière suivante :

- S1. Les théories du contrat (Hobbes, Locke, Rousseau)
- S2. Les théories de l'art de gouverner (Machiavel, Montesquieu)

Sources primaires :

- Machiavel, *Le Prince*, trad. M. Gaille, Paris, Le livre de Poche, 2000 ; *Le Prince*, trad. Yves Lévy, Paris, GF, 1980
- Machiavel, *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, trad. Alessandro Fontana et Xavier Tabet, Paris, Gallimard, 2004
- Hobbes, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Paris, Sirey, 1974, 2000, chap. X à XXVI.
- Locke, *Traité du gouvernement civil*, tr. D. Mazel, Paris, GF-Flammarion, 1992 ; trad. J.-F. Spitz, PUF, 1995.
- Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, GF-Flammarion, livres I à XIX.
- Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, B. Bachofen et B. Bernardi éd., Paris GF-Flammarion, 2001.
- Rousseau, *Du contrat social*, B. Bernardi éd., Paris, GF-Flammarion, 2001.

Autres lectures recommandées :

- Althusser L., *Politique et histoire, Cours à l'ENS, 1955-1972*, F. Matheron éd., Paris, Seuil, 2006.
- Audier S., *Les Théories de la république*, Paris, La Découverte, 2004.
- Manent P., *Naissances de la politique moderne. Machiavel, Hobbes, Rousseau*, 1977, rééd. Paris, Payot, 2007.
- Manin B., *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, « Champs essais », 2012.
- Strauss L., « Les trois vagues de la modernité », in *La Philosophie politique et l'histoire*, trad. O. Seyden, Paris, librairie Générale Française, 2008, p. 211-235.

- Strauss L., *Droit naturel et histoire*, trad. M. Nathan et E. de Dampierre, Paris, Flammarion, 1986.
- Terrel J., *Les Théories du pacte social*, Paris, Seuil, 2001.

3.1.2. M1/2PHPO14 Cours de tronc commun II

Stéphane Chauvier

Introduction à l'éthique économique et sociale

« La présupposition première de toute existence humaine [est] que les hommes doivent être à même de vivre. Mais, pour vivre, il faut avant tout boire, manger, se loger, s'habiller et quelques autres choses encore. Le premier fait [...] est donc la production des moyens permettant de satisfaire ces besoins, la production de la vie matérielle elle-même. » (Marx, *L'idéologie allemande*, Ed. sociales, 2012, p. 26.)

Toutes les sociétés humaines doivent consacrer une partie de leurs ressources, humaines comme naturelles, à produire les biens et les services indispensables à la subsistance de leurs membres autant qu'à leur bien-être. Cela est vrai aussi bien des sociétés primitives de chasseurs-cueilleurs que des sociétés industrielles modernes. La répartition des tâches productives autant que des biens et des services entre les sociétaires constitue donc l'une des premières fonctions de toute organisation sociale et le bon ou le mauvais accomplissement de cette fonction détermine, pour une part importante, la qualité globale d'une société humaine : une société qui ne produit pas assez pour nourrir ses membres ou qui produit trop au risque de dégrader l'environnement naturel ou encore qui laisse se développer entre ses membres de très profondes inégalités de bien-être peut difficilement passer pour une bonne société, quelle que soit par ailleurs ses « performances » dans d'autres dimensions de la vie sociale.

Cependant, il serait illusoire de penser que la bonne organisation économique d'une société ne dépend que de la compétence et de l'honnêteté de ses gouvernants. Il est peu de gouvernants contemporains qui ne souhaitent assurer le plein emploi, favoriser la croissance, réduire les inégalités ou préserver l'environnement, ne serait-ce que parce que, dans une société démocratique, ce peut être une condition de leur réélection. Mais, pour atteindre ces fins, ils ne doivent pas seulement résoudre des problèmes techniques, relevant de la seule expertise scientifique : ils doivent aussi arbitrer entre des appréciations contrastées voire conflictuelles de ce qu'il est juste ou injuste d'imposer aux sociétaires en matière économique et sociale : est-il juste de taxer les très hauts revenus à des fins de redistribution ? Est-il juste de contraindre les chômeurs à accepter les emplois qu'on leur propose, quels qu'ils soient ? Est-il juste d'interdire à une entreprise de délocaliser ses activités à l'étranger ? Est-il juste d'orienter voire de contraindre la consommation des sociétaires en raison des effets externes négatifs qu'elle peut avoir ?

Si l'on appelle éthique la théorie rationnelle de ce que des êtres humains se doivent les uns aux autres (ainsi éventuellement qu'à des créatures non humaines) dans tels ou tels secteurs de leurs interactions sociales, on peut appeler éthique économique et sociale la partie de l'éthique qui s'emploie à déterminer ce que des êtres humains se doivent les uns aux autres du fait de participer à un même « procès social de production » (Marx).

L'objectif de ce cours sera de présenter systématiquement les thèmes centraux de l'éthique économique et sociale et, au-delà d'eux, les grands clivages éthiques et politiques qui divisent les membres des sociétés contemporaines dès qu'il s'agit de déterminer ce qu'est l'ordre économique juste et bon d'une société.

Bibliographie introductive : Christian Ansperger & Philippe Van Parijs, *Éthique économique et sociale*, Paris, La Découverte, "Repères", 2000 ; Daniel M. Hausman & Michael S. McPherson, *Economic Analysis, Moral Philosophy and Public Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996¹, 2006².

3.1.3. M1/2PHPO15 Cours de tronc commun III

Jean-Cassien Biller

Semestre 1 : Introduction to Applied Ethics

The objective of the course is to provide a detailed introduction to applied ethics. The course will explore ethical issues related to moral status (children, abortion, reproductive technology, genetic engineering, animals, environmental ethics, surrogate motherhood), personal lives (sexuality, family, love), life and death (euthanasia and physician-assisted Suicide, capital punishment, war), justice and international relations (immigration, national autonomy, world hunger), just society (racism, education, affirmative action, freedom of speech and religion, hate crimes, whistle-blowing, corporate responsibility). All these issues will be linked with meta-ethics questions and various options in normative ethics. The course will be given in English.

Bibliography: R.G. Frey and Christopher Wellman (ed.), *A Companion to Applied Ethics*, Oxford, Blackwell, 2003. A detailed bibliography will be provided during the course.

Semestre 2 : Public Health and Medical Ethics

This course will focus on a range of issues in public health and medical ethics. Public Health Ethics: Health, Disease and the Goal of Public Health; Screening Programs; Allocation of Scarce Resources: Theories of Justice and Health ;The Challenge of Infectious Disease : (a) Immunization : Vaccination Ethics; (b) Ethics of Epidemics : The Patient as Victim and Vector; (c) Quarantine and Civil Liberties. Medical Ethics: Medical Codes and Oaths; Truth Telling; Medical Confidentiality; Principlism: For and Against; Euthanasia and Physician Assisted Suicide; Reproductive Choice, Selective Reproduction and Eugenics; Savior Sibling; Selling/Giving Organs, Gametes, and Surrogacy Services.

Bibliography: Dawson, Angus (ed.), *Public Health Ethics. Key Concepts and Issues in Policy and Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011; Holland, Stephen, *Public Health Ethics*, Cambridge, Polity Press, 2015; Hope, Tony, *Medical Ethics. A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2004; Jonsen, Albert R., *A Short History of Medical Ethics*, Oxford, Oxford University Press, 2000; Rhodes, Rosamond *et alii* (ed.), *The Blackwell Guide to Medical Ethics*, Oxford, Blackwell, 2007.

3.2. TD (UE2 & UE3)

Les étudiants doivent valider deux TD, un TD 1 de philosophie politique et un TD 2 de philosophie morale. Pour chacun de ces deux TD, les étudiants ont le choix entre deux groupes de TD détaillés ci-dessous.

3.2.1. TD1 : philosophie politique (UE2)

Les étudiants s'inscrivent dans l'un des deux groupes de TD qui seront assurés l'un par Serge Audier (aux deux semestres), l'autre par Hélène L'Heuillet au premier semestre et par Gabriel Darriulat au second.

M1/2PHPO21 TD 1, groupe 1 : Serge Audier (1^{er} et 2^e semestre)

Quand la démocratie revient au centre du lexique politique, entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, elle prend un sens nouveau par rapport à son acception antique. C'est à cerner le sens de cette transformation que seront consacrées les analyses de textes fondateurs de la pensée politique.

Bibliographie : Hobbes, *Léviathan*, GF ; Locke, *Second traité du gouvernement civil*, GF ; Montesquieu, *De l'esprit des lois*, GF ; Rousseau, *Du contrat social*, GF ; Constant, *Principes de politique*, Pluriel ; Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, GF ; Mill, *De la liberté*, Gallimard.

M1PHPO21 TD 1 groupe 2 : Hélène L'Heuillet (semestre 1)

Le travail de ce semestre portera sur les idées de révolution et d'ordre social. Nous partirons des analyses de la Révolution française d'Edmund Burke dans *Réflexions sur la révolution de France* et de Tocqueville dans *L'ancien régime et la révolution*, pour en venir à la conception hégélienne des rapports de l'État et la société, en nous appuyant sur *Les principes de la philosophie du droit*, et terminer par la critique de Marx et sa nouvelle conception de la révolution dans *Manifeste du parti communiste*.

M2PHPO21 TD 1 groupe 2 : Gabriel Darriulat (semestre 2)

La raison politique

La raison étant la faculté de distinguer le vrai du faux, le bien du mal, et le juste et l'injuste, l'exigence de rationalité en politique suppose de ne pas séparer - à l'inverse des penseurs classiques de la souveraineté comme Jean Bodin et Thomas Hobbes - le pouvoir de commander et le contenu des lois émises. Autrement dit, la légitimité du commandement ne peut pas être détachée de la qualité du jugement qui le précède et en garantit la justesse. L'impératif de rationalité en politique se retrouve, sous des modalités diverses, dans les pensées de Rousseau, de Condorcet et de Kant. Comment ces auteurs de la seconde moitié du XVIII^e siècle ont-ils envisagé l'exercice du jugement en politique ? Comment envisageaient-ils de concilier l'exigence de rationalité avec la défense de la souveraineté du peuple ? Nous procéderons à une analyse suivie et chronologique des principaux textes de ces auteurs portant sur ces questions.

Indications bibliographiques

- Nicolas de Condorcet, *Mathématique et société*, introduction et sélection de textes par Roshdi Rashed, Hermann, Paris, 1974.
- Emmanuel Kant, *Théorie et pratique*, Flammarion, Paris, 1993.
- Emmanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle ; Que signifie s'orienter dans la pensée ? ; Qu'est-ce que les Lumières ?*, Françoise Proust et Jean-François Poirier, Flammarion, Paris, 2006.
- Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, Présentation, notes, bibliographie et chronologie par Bruno Bernardi, Flammarion, Paris, 2001.
- Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'économie politique*, Présentation par Barbara de Negroni, Flammarion, Paris, 2011.

3.2.2. TD 2 : philosophie morale (UE3)

Les étudiants s'inscrivent dans l'un des deux groupes de TD qui seront assurés l'un par Jean-Baptiste Juillard (aux deux semestres), l'autre par Ophélie Desmons (aux deux semestres).

M1/2PHPO31 TD 2 groupe 1 : Jean-Baptiste Juillard (1^{er} et 2^e semestres)

L'éthique évolutionniste : origine et discussions contemporaines.

Qu'apporte l'adjectif évolutionniste à l'éthique ? La possibilité d'appréhender les phénomènes moraux sur le fondement d'une théorie scientifique qui, sans être univoque, permet une explication naturelle complète du fonctionnement des êtres vivants. C'est dans *La Filiation de l'homme*, publié quelques années après *L'Origine des espèces*, que Darwin, s'intéressant cette fois à l'espèce humaine, développe les réflexions premières d'une éthique évolutionniste. Bien loin de ce que l'on a appelé darwinisme social, c'est-à-dire l'impitoyable sélection des plus forts présentée comme fait social inévitable car naturel, l'éthique évolutionniste cherche à rendre compte de la persistance et de la valorisation au sein des sociétés humaines de l'altruisme, du sacrifice et autres dispositions morales essentielles. L'origine de la morale, l'utilité sociale des règles morales, la question de l'être et du devoir-être, des faits et des valeurs ou encore de l'universalisme et du relativisme sont autant de problèmes de philosophie morale

que les connaissances issues de la théorie darwinienne de l'évolution peuvent éclairer, si ce n'est élucider.

Le TD consistera en une lecture suivie de textes extraits de *La Filiation de l'homme* au S1, puis en une analyse de discussions, critiques et prolongements contemporains de l'éthique évolutionniste au S2, interrogeant ainsi la pertinence et les limites de celle-ci. Un syllabus détaillant l'organisation des séances, les modalités d'évaluation et proposant de plus amples références bibliographiques sera distribué en début d'année.

Indications bibliographiques : Darwin, *La Filiation de l'homme (The Descent of man)*, Paris, Honoré Champion, 2013, trad. sous la direction de Michel Prum. Chapitres III, IV et V de la première partie. On pourra se reporter au texte accessible en ligne dans la traduction d'Edmond Barbier http://darwin-online.org.uk/converted/pdf/1891_DescentFrench_F1062.pdf ou http://classiques.uqac.ca/classiques/darwin_charles_robert/descendance_homme/descendance_homme.pdf ; Aubé Baudoin, Félix (2016), « Ethique évolutionniste (GP) », dans Maxime Kristanek (dir.), *l'Encyclopédie philosophique*, <https://encyclo-philos.fr/ethique-evolutionniste-gp> ; Clavien, Christine, « L'éthique évolutionniste », *Revue de Théologie et de Philosophie*, vol. 138, no. 3, 2006. JSTOR, www.jstor.org/stable/44359998.

M1/2PHPO31 TD 2 groupe 2 : Ophélie Desmons (1^{er} et 2^e semestres)

Semestre 1 : La morale kantienne et la philosophie animale

L'objectif du TD est de revenir sur la philosophie morale de Kant et de la confronter aux débats récents en philosophie animale. La question sera notamment posée de savoir dans quelle mesure les positions de Kant sont à même de penser le statut moral des animaux non-humains et le problème de nos devoirs à leur égard.

Bibliographie indicative : Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs* ; J.-B. Jeangène Vilmer, *L'éthique animale*, Paris, PUF, 2005 ; H.-S. Afeissa & J.-B. Jeangène Vilmer, *Philosophie animale*, Paris, Vrin, coll. "Textes clefs", 2010.

Semestre 2 : Questions de métaéthique – les constructivismes moraux

L'objectif du TD est de se familiariser avec l'un des débats importants de la métaéthique contemporaine, le débat entre réalisme et constructivisme moral. Le TD se concentrera en particulier sur les développements récents du constructivisme moral (John Rawls, Christine Korsgaard et Sharon Street). En confrontant ces positions aux positions métaéthiques standards et en particulier au réalisme moral, nous chercherons à comprendre quelle position métaéthique est la plus à même de rendre compte du phénomène moral.

Bibliographie indicative : O. Desmons, S. Lemaire et P. Turmel (dir.), *Manuel de métaéthique*, Paris, Hermann, 2019.

3.3. Séminaires de formation à la recherche (UE4, UE5 & UE6)

Outre les enseignements du tronc commun, chaque étudiant de la spécialité doit encore s'inscrire à :

a) deux séminaires de formation à la recherche dans le domaine de la philosophie politique et de l'éthique, choisis dans l'offre ci-dessous (UE 4 & 5) ;

b) un séminaire de formation à la recherche choisi dans l'un des trois autres parcours-types du master de philosophie (*histoire de la philosophie-métaphysique-phénoménologie, esthétique et philosophie de l'art, philosophie des sciences, de la connaissance et de l'esprit,*) ou dans un séminaire du Master de sociologie (UE 6). Pour le choix du séminaire hors parcours, les étudiants doivent se reporter aux brochures des enseignements de master disponibles sur le site de l'UFR de philosophie et sur celui de l'UFR de sociologie.

M1/M2PHPO41/51 : Séminaire de philosophie pénale. Resp. : Philippe Audegean

Punir

Pour définir un concept rationnel de peine, entre l'au-delà moral du pardon et l'en-deçà immoral de la vengeance, il faut s'interroger sur ses buts (pourquoi punir ?), ses objets (que punir ?), ses modalités (comment punir ?). Mais peut-on donner un sens à l'acte punitif ? Existe-t-il une violence juste ? Comment penser les conditions d'une réponse juste à la violence injuste ? À la croisée de l'anthropologie, du droit et de la morale, la philosophie pénale nous met à l'épreuve du non-sens de la violence. Le séminaire tentera d'évaluer les grandes conceptions de la peine qui ont été développées dans la philosophie occidentale.

Bibliographie

1- Textes

- Platon, *Lois*, IX.
- Sénèque, *De ira* (De la colère).
- Grotius, *Le Droit de la guerre et de la paix*, livre II, chap. 20.
- Hobbes, *Léviathan*, II, 28.
- Locke, *Le second traité du gouvernement*, § 3, 8, 11, 88, 172.
- Pufendorf, *Le Droit de la nature et des gens*, livre VIII, chap. 1-3.
- Montesquieu, *L'Esprit des lois*, livres VI et XII.
- Rousseau, *Du contrat social*, I, 7 et II, 5.
- Beccaria, *Des délits et des peines*.
- Kant, *Doctrine du droit* (dans *Métaphysique des mœurs*, II), II, § 49, E (« Du droit de punition et de grâce »).
- Nietzsche, *Généalogie de la morale*, II, 13.
- Herbert Hart, « Prolegomenon to the Principles of Punishment », dans *Punishment and Responsibility. Essays in the Philosophy of Law*, Oxford, Clarendon Press, 1968, p. 1-27.
- Luigi Ferrajoli, *Diritto e ragione. Teoria del garantismo penale*, Bari, Laterza, 1989.
 - *Il paradigma garantista. Filosofia e critica del diritto penale*, Naples, Editoriale Scientifica, 2016.
- John Braithwaite, Philip Pettit, *Not Just Deserts. A Republican Theory of Criminal Justice*, Oxford, Clarendon Press, 1990.

2- Études

- Brooks Thom, *Punishment*, Londres/New York, Routledge, 2012.
- Fassin Didier, *Punir. Une passion contemporaine*, Paris, Seuil, 2017.
- Foucault Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- Gros Frédéric, « Les quatre foyers de sens de la peine », dans Antoine Garapon, Frédéric Gros, Thierry Pech, *Et ce sera justice. Punir en démocratie*, Paris, Odile Jacob, 2001, p. 11-138.
- Guillaume Bertrand, *Penser la peine*, Paris, PUF, 2003.
- Koritansky Peter Karl (éd.), *The Philosophy of Punishment and the History of Political Thought*, Columbia (Missouri), University of Missouri Press, 2011.

M1/M2PHPO42/52 : Séminaire d'éthique intergénérationnelle. Resp. : Stéphane Chauvier

Questions d'éthique intergénérationnelle

L'éthique intergénérationnelle renferme deux types de considérations assez différentes selon qu'on examine ce que chaque *classe d'âge* doit aux autres classes d'âge avec lesquelles elle coexiste à l'intérieur d'une même société ou bien ce que chaque *cohorte* de personnes vivantes doit aux cohortes de personnes qui l'ont précédée ou qui la suivront sur la Terre, sans que jamais ces cohortes de personnes ne coexistent les unes avec les autres. Le séminaire sera principalement centré sur la deuxième de ces problématiques, celle des devoirs liant les générations non imbriquées. Ainsi comprise, l'éthique intergénérationnelle constitue en effet

un domaine à part de l'éthique sociale, dont les principes et les raisonnements doivent leur spécificité à la succession temporelle des agents moraux concernés : l'impossibilité de toute forme d'interaction et de réciprocité entre générations successives non imbriquées oblige à modifier profondément les schémas de raisonnement qui ont cours partout ailleurs en éthique sociale. Après avoir exploré les conséquences de cette situation ontologique singulière sur les principes et méthodes du raisonnement éthique, ce séminaire explorera une série de questions assez typiques du contexte intergénérationnel : avons-nous des obligations morales individuelles en matière procréative ? Avons-nous des obligations morales collectives en matière démographique ? Peut-on soumettre à des normes de justice intergénérationnelle l'usage des ressources naturelles non renouvelables ? L'endettement public est-il immoral ? Ou, dans une autre direction temporelle : doit-on et peut-on réparer les crimes du passé ? Avons-nous l'obligation de conserver les legs culturels des générations qui nous ont précédés sur la Terre ? Sommes-nous liés par les engagements pris par ceux qui nous ont précédés et auxquels nous n'avons pas consenti ? Les soubassements logiques et métaphysiques de ces questions seront systématiquement mis en relief.

Bibliographie introductive : Dieter Birnbacher, *La responsabilité à l'égard des générations futures*, trad. O. Mannoni, Paris, PUF, "Philosophie morale", 1994 ; Axel Gosseries, *Penser la justice entre les générations*, Paris, Aubier, 2004 ; Axel Gosseries & Lukas Meyer (eds.), *Intergenerational Justice*, Oxford, Oxford University Press, 2009 ; Derek Parfit, *Reasons and Persons*, Oxford, Oxford University Press, 1984 (chap. 16 à 19).

M1/M2PHPO43/53 : Séminaire de philosophie sociale et politique. Resp. : Hélène L'Heuillet

Émotions, affects et sentiments en politique et en éthique

Que les émotions ne soient pas de simples mouvements intérieurs mais qu'elles se trouvent à la source d'actions politiques et éthiques est aisément constatable. La question est aussi cependant de savoir comment émotions, affects, sentiments — voire passions — s'articulent pour construire le réel social et politique. Quel rôle l'imagination joue-t-elle dans telle colère ou tel désespoir ? Quels sont les effets éthiques et politiques de la honte ou du sentiment de culpabilité ? L'enthousiasme est-il toujours fanatique ? Comment distinguer frustration ou désespoir, colère et ressentiment, envie, haine, peur et terreur, dégoût etc. ? Telles sont quelques-uns des problèmes soulevés dans ce séminaire. Loin de perpétuer l'opposition classique des passions et de la raison, on essaiera de décliner la gamme émotionnelle mise en jeu dans tout rapport avec autrui, proche ou non.

Le programme détaillé des séances et des lectures sera communiqué à la rentrée.

M1/2PHPO44/54 Séminaire de philosophie politique : Resp. : Serge Audier

La démocratie libérale : refondations, transformations, critiques

Dans l'après-1945, la philosophie politique libérale a été refondée à l'épreuve du défi totalitaire. Les travaux en science politique de Joseph Schumpeter, de Robert Dahl ou de Raymond Aron, en philosophie politique de Bertrand de Jouvenel, de Karl Popper et d'Isaiah Berlin, en théorie du droit de Friedrich von Hayek, etc., ont joué un rôle important dans la redéfinition de la démocratie pluraliste et libérale face au spectre de ce que l'historien Jacob Talmon a appelé la « démocratie totalitaire ». Toutefois, cette approche de la démocratie, parfois désignée comme « minimale », a vite rencontré des critiques. Une grande partie de la pensée démocratique contemporaine s'est efforcée de surmonter les limites inhérentes à certains modèles libéraux qui ont paru congédier, par leur méfiance envers la souveraineté populaire, l'idéal même de l'autogouvernement. Qu'il s'agisse des approches relevant d'une « démocratie radicale », d'une « démocratie participative », de la « délibération », du « communautarisme » ou du « républicanisme », voire du « populisme », les propositions théoriques et pratiques alternatives se sont multipliées. Le séminaire sera consacré à analyser

cette trajectoire de refondation puis de critique et de possible dépassement de la théorie de la démocratie libérale.

- Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot.
- Karl Popper, *La Société ouverte et ses ennemis*, Seuil.
- Bertrand de Jouvenel, *Du Pouvoir*, Pluriel.
- Raymond Aron, *Démocratie et totalitarisme*, Gallimard.
- Isaiah Berlin, *Eloge de la liberté*, Press pocket
- Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Pocket
- Hannah Arendt, *Sur la Révolution*, Gallimard.
- Carole Pateman, *Participation and Democratic Theory*, Cambridge University Press.
- Benjamin Barber, *Démocratie forte*, Desclée de Brouwer.
- Jürgen Habermas, *Droit et démocratie*, Gallimard.
- André Berten, Pablo da Silveira , Hervé Pourtois (dir.), *Libéraux et communautariens*, PUF.
- Iris Marion Young, *Justice and the politics of difference*, Princeton University Press.
- Cornelius Castoriadis, *Quelle démocratie ?* , Editions du Sandre.
- Claude Lefort, *L'Invention démocratique*, Fayard.
- Michael Sandel, *America's Discontent*, Harvard University Press.
- Bruce Ackerman, *Au nom du Peuple. Les fondements de la démocratie américaine*, Calmann Lévy.
- Michael Walzer, *Pluralisme et démocratie*, éd. Esprit
- Philip Pettit, *Républicanisme*, Gallimard.
- Philip Pettit, *On the People's Terms: A Republican Theory and Model of Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Charles Girard et Alice Le Goff (dir.), *La démocratie délibérative. Textes fondamentaux*, Paris, Hermann.

M1/M2PHPO45/55 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Céline Spector

Souveraineté et Démocratie en Europe

La création de l'Union européenne a fait surgir une nouvelle forme politique cumulant certaines prérogatives jadis imparties aux souverainetés étatiques. Par l'intégration européenne, les souverainetés nationales ont été érodées sans que soit reconstituée une souveraineté pleine et entière à l'échelle de l'Union. Dès lors, la philosophie doit tirer les conséquences de ce nouvel état de choses : faut-il renoncer au concept de souveraineté et à ses attributs classiques (unité, indivisibilité, inaliénabilité, perpétuité, absoluté) ? Faut-il le réaménager, et prendre acte de ses métamorphoses ? Corrélativement, la question est de savoir si l'Union européenne peut devenir une fédération démocratique et à quelles conditions. Tout en remontant aux origines de la réflexion sur l'Europe au siècle des Lumières (Montesquieu, Rousseau, Kant) et en abordant son héritage contemporain (chez Michel Foucault notamment), ce séminaire envisagera les questions normatives du « déficit démocratique » et du « déficit social » de l'Union européenne.

Bibliographie indicative :

- Balibar E., *Europe, constitution, frontière*, Bordeaux, Editions du Passant, 2005.
- Balibar E., *Europe, crise et fin ?*, Paris, Le Bord de l'eau, 2016.
- Ferry J.-M., *Europe. La voie kantienne. Essai sur l'identité postnationale*, Paris, Cerf, 2005.
- Ferry J.-M., *La Question de l'Etat européen*, Paris, Gallimard, 2000.
- Foucault M., *Sécurité, Territoire, Population*, Paris, Gallimard, 2004, Leçon du 22 mars 1978, p. 304-314.
- Foucault M., *Naissance de la Biopolitique*, Paris, Gallimard, 2004, Leçon du 24 janvier 1979, p. 53-62.

- Habermas J., *La Constitution de l'Europe*, trad. C. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 2012, chap. IV, p. 67-130.
- Lacroix J., *L'Europe en procès. Quel patriotisme au-delà des nationalismes ?*, Paris, Cerf, 2004.
- Magnette P., *Le Régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, 2009.
- Manent P., *Cours familial de philosophie politique*, Paris, Gallimard, 2001.
- Siedentop L., *Democracy in Europe*, London: Allen Lane, 2000.
- Vauchez A., *Démocratiser l'Europe*, Paris, Seuil, 2014.

M1/M2PHPO46/56 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Pierre-Henri Tavoillot

L'art politique à l'âge démocratique— La démocratie dans l'adversité— Modèles concurrents

De nos jours, tout le monde est démocrate : de la Corée du Nord à la Chine, de l'Iran au Venezuela, quasiment tous les régimes se réclament « du gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », selon la fameuse définition de Lincoln. Mais derrière cette unanimité sur le principe, il n'est pas difficile de noter une grande diversité de son application. Le travail du séminaire de cette année portera sur les modèles concurrents de démocratie dans le monde contemporain, en testant une typologie distinguant : démocratie radicale (ou participative), démocratie libérale (ou représentative), démocratie illibérale (ou autoritaire) et démocratie populiste (ou hyperbolique). A chaque fois, il s'agira d'identifier la cohérence, mais aussi les limites de ces projets antagonistes visant tous à incarner (vraiment) l'idéal démocratique. Ce travail se fera à partir d'un certain nombre de textes fondateurs contemporains (essais, discours, mémoires, traités, documents internes...), nourris par la littérature classique de la philosophie politique ; mais aussi par l'analyse de quelques expérimentations institutionnelles.

Ce séminaire s'inscrit dans un cycle d'étude sur l'art politique démocratique inauguré en 2013/2014.

Un plan des séances et une bibliographie seront remis en début d'année. Ce séminaire exige une participation active et assidue des étudiants inscrits. En effet, en plus du suivi des séances, un travail de recherche en petits groupes sera demandé. La répartition des tâches et la constitution des groupes de travail se feront lors de la première séance de chaque semestre. La validation se fera à la fois par la remise d'un mini-mémoire intégré au travail collectif et par la participation à un workshop où seront présentés et discutés collectivement les travaux de recherche. Les étudiants dispensés d'assiduité doivent impérativement prendre contact avec moi dès le début de chaque semestre.

Début du séminaire : Jeudi 16 septembre 2021 (sous réserve)

Contact : phtavoillot@gmail.com

3.4. UE7 Méthodologie M1/2PHPO70

Une part importante du travail des étudiants durant les deux années de Master consiste à établir et à analyser des bibliographies d'articles ou d'ouvrages en liaison avec les travaux de recherche qu'ils ont à conduire. Il leur est donc indispensable de connaître les outils documentaires et bibliographiques auxquels ils peuvent recourir ainsi que les règles fondamentales de présentation des références bibliographiques.

Les séances de méthodologie du premier semestre seront principalement consacrées à une présentation de ces outils et de ces règles, avec l'appui d'Aurore-Marie Guillaume, responsable de la bibliothèque de l'UFR. Dans le prolongement de ces séances, les étudiants auront la possibilité de s'inscrire à l'une des séances de visite de bibliothèques (Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne, Bibliothèque Nationale de France, ...) au cours desquelles ils pourront bénéficier de conseils pratiques pour conduire leurs travaux de recherche.

Les autres séances de méthodologie, qui seront programmées au second semestre, seront consacrées à la méthodologie des travaux de recherche, les mini-mémoires en premier lieu, mais aussi et surtout le mémoire principal de recherche de M2, dont le thème devra être choisi à la fin de l'année de M1. Au-delà de conseils méthodologiques généraux, les séances viseront à orienter les étudiants dans le choix du thème de leur mémoire de M2 et dans les recherches, notamment bibliographiques, préalables à sa formulation.

Le calendrier de l'ensemble des séances de méthodologie sera diffusé à la rentrée.

4. L'ANNÉE DE MASTER 2

L'acquisition de compétences spécialisées se poursuit et se renforce en année de Master 2, où elle ouvre sur la production d'un premier véritable travail de recherche : le mémoire de Master. Ce mémoire est au cœur de l'organisation et de l'évaluation de l'année de Master 2 : les étudiants désirant s'inscrire en thèse à Sorbonne Université doivent avoir obtenu leur Master 2 avec une moyenne générale d'au moins 14 sur 20.

Outre la rédaction du mémoire (4.1.), l'année de M2 comporte le suivi de deux séminaires de formation à la recherche (4.2.) et de deux TD de tronc commun (4.3.) ainsi qu'une participation aux séances du séminaire commun de la spécialité (4.4.).

4.1. Mémoire de recherche (UE5)

Le mémoire de Master 2 peut être préparé sous la direction de tout enseignant-chercheur (professeur ou maître de conférences) de la spécialité de Master ou, si le sujet l'impose, d'une autre spécialité du Master de philosophie.

Chaque étudiant prend rendez-vous avec le professeur ou le maître de conférences auquel il souhaite proposer la direction de son mémoire : l'intitulé du mémoire, sa problématique, son plan, son assise bibliographique sont déterminés en accord avec le directeur de recherche.

☞ A la fin du premier semestre, l'étudiant doit remettre à son directeur de recherche une présentation détaillée de l'avancement de son travail, dont la forme et le format sont déterminés en accord avec le directeur de recherche et qui fait l'objet d'une évaluation intermédiaire (7 ECTS).

Un document de présentation des attendus du mémoire de Master 2 sera placé sur la plateforme Moodle (rubrique « Informations master de philosophie politique et éthique »).

4.2. Séminaires de formation à la recherche (UE1 & UE2)

L'étudiant choisit deux séminaires.

Le premier (UE1) est nécessairement celui qu'assure le professeur ou le maître de conférences qui dirige son mémoire de recherche. Si le directeur de mémoire n'assure pas de séminaire, il indiquera à l'étudiant quel séminaire suivre. *Il n'y a aucune obligation à ce que le sujet de mémoire corresponde au thème du séminaire du directeur de recherche.*

Le second séminaire (UE2) est choisi dans la liste ci-dessous des séminaires de la spécialité.

M3/M4PHP011/21 : Séminaire de philosophie morale et politique. Resp. : Philippe Audegean

La tolérance (XVII^e-XVIII^e siècles)

L'idée de tolérance est née des conflits confessionnels qui ont secoué la chrétienté à l'aube des temps modernes. Le séminaire entreprendra de reconstituer l'origine historique et la signification philosophique de cette idée, à partir des deux grands textes fondateurs de Bayle et de Locke – vraisemblablement tous deux écrits aux Pays-Bas en 1686. Comment une vertu morale directement issue de considérations politiques peut-elle pourtant affirmer la séparation de la politique et de la morale ? Quel rapport entretient-elle avec le principe plus tardif de laïcité et la notion plus vaste de sécularisation ? Le principe de tolérance est-il capable, sans se renier, de reconnaître l'intolérance comme intolérable ? Est-il fondé sur les droits inaliénables de la conscience, en tant qu'ils impliquent la liberté de croyance et de culte ? La tolérance est-elle un droit fondamental de la personne humaine ? Ou est-elle une vertu exigée par la définition même de l'autorité politique, voire par une certaine forme de raison d'État, qui déconseille au souverain et au législateur de recourir à la coercition en matière de foi religieuse ?

Bibliographie

1- Textes

- Bayle Pierre, *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : « Contrains-les d’entrer »*. Édition conseillée : De la tolérance. Commentaire philosophique, éd. Jean-Michel Gros, Paris, Champion, 2014.
 - *Supplément du Commentaire philosophique*, éd. Martine Pécharman, dans Lessay Franck, Rogers John et Zarka Yves Charles (éd.), *Les Fondements philosophiques de la tolérance en France et en Angleterre au xvii^e siècle*, tome 3, Paris, PUF, 2002
 - *Pensées sur l’athéisme*, éd. Julie Bloch, Paris, Desjonquères, 2004.
- Locke John, *Epistola de tolerantia / A Letter Concerning Toleration*. Édition française conseillée : *Lettre sur la tolérance et autres textes*, traduit de l’anglais par Jean Le Clerc et Jean-Fabien Spitz, éd. Jean-Fabien Spitz, Paris, GF-Flammarion, 1992.

2- Études

a) Sur l’idée de tolérance

- Capet Antoine et Pichardie Jean-Paul (éd.), *La Naissance de l’idée de tolérance : 1660-1689*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 1999.
- Christin Olivier, *La Paix de religion. L’autonomisation de la raison politique au xvii^e siècle*, Paris, Seuil, 1997.
- Lessay Franck, Rogers John et Zarka Yves Charles (éd.), *Les Fondements philosophiques de la tolérance en France et en Angleterre au xvii^e siècle*, tome 1 : Études, Paris, PUF, 2002.
- Piqué Nicolas et Waterlot Ghislain (éd.), *Tolérance et Réforme. Éléments pour une généalogie du concept de tolérance*, Paris, L’Harmattan, 1999.
- Taranto Pascal, « Locke ou Bayle ? La tolérance entre morale et politique », dans Françoise Orazi (éd.), *La Tolérance politique : nouvelles perspectives sur les influences anglo-saxonnes*, Paris, Classiques Garnier, 2021.

b) Sur Bayle

- Gros Jean-Michel, « Sens et limites de la théorie de la tolérance chez Pierre Bayle », dans Olivier Abel et Pierre-François Moreau (éd.), *Pierre Bayle : la foi dans le doute*, Genève, Labor et Fides, 1995, p. 65-86.
- Labrousse Élisabeth, « Note à propos de la conception de la tolérance au xviii^e siècle », dans *Notes sur Bayle*, Paris, Vrin, 1987, p. 111-123.
 - « Note sur la théorie de la tolérance chez Pierre Bayle », *ibid.*, p. 173-176.
- Mori Gianluca, « Conscience et tolérance », dans *Bayle philosophe*, Paris, Champion, 1999, p. 273-320.

c) Sur Locke

- Marshall John, John Locke, *Toleration and Early Enlightenment Culture. Religious Intolerance and Arguments for Religious Toleration in Early Modern and Early Enlightenment Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- Saada Julie, « John Locke et la tolérance libérale », dans G. Clavien, F. Dermange et W. Ossipow (éd.), *Racisme, libéralisme et limites du tolérable*, Genève/Paris, Georg, 2003, p. 13-40.
- Spitz Jean-Fabien, « Quelques difficultés de la théorie lockienne de la tolérance », dans Franck Lessay, John Rogers et Yves Charles Zarka (éd.), *Les Fondements philosophiques de la tolérance en France et en Angleterre au xvii^e siècle*, tome 1 : Études, Paris, PUF, 2002, p. 114-150.

d) Approches contemporaines

- Dilliac Marc-Antoine, *La tolérance, un risque pour la démocratie ? Théorie d’un impératif politique*, Paris, Vrin, 2014.
- Leiter Brian, *Why Tolerate Religion ?* (2013). Traduction française : *Pourquoi tolérer la religion ? Une investigation philosophique et juridique*, traduit de l’anglais par Louis Muskens, Genève, Markus Haller, 2014.

- Nussbaum Martha, *The New Religious Intolerance. Overcoming the Politics of Fears in an Anxious Age* (2012). Traduction française : *Les Religions face à l'intolérance. Vaincre la politique de la peur*, traduit de l'anglais par Nathalie Ferron, Paris, Climats, 2013.
- Walzer Michael, *On Tolération* (1997). Traduction française : *Traité sur la tolérance*, traduit de l'anglais par Chaïm Hutner, Paris, Gallimard, 1998.

M3/M4PHPO12/22 : Séminaire de philosophie morale. Resp. : Stéphane Chauvier

Morales du sacrifice : le rationnement des bienfaits

Il peut se rencontrer des situations tragiques qui nous contraignent à choisir quelles vies sauver ou secourir et quelles vies abandonner à leur sort. Mais il est aussi des situations plus ordinaires où, faute de ressources suffisantes, une société doit décider quelles vies seront prioritairement secourues et quelles autres ne le seront pas, ou seulement plus tard.

Dans les situations de ce type, où nous sommes contraints de réserver nos bienfaits ou nos secours à quelques-uns, alors que tous en auraient besoin, la seule règle de choix moralement acceptable est-elle de lancer une pièce en l'air et de laisser décider le Sort ? Peut-on au contraire donner aux vies en lice des valeurs différentes et choisir sur cette base à quelles vies nous devons réserver nos bienfaits ou les allouer prioritairement ?

Ce séminaire étant ouvert aux étudiants du parcours « humanités biomédicales » en plus de ceux du parcours « politique et éthique », nous aborderons cette problématique en nous concentrant, dans les premières séances, sur le rationnement des soins de santé dans les sociétés contemporaines. Puis nous élargirons le propos pour interroger de manière critique les diverses règles de choix que l'on peut envisager de mobiliser dans de telles situations « sacrificielles », qui, nous le verrons, excèdent le seul registre de l'allocation des soins de santé.

Bibliographie introductive : Bognar (Greg) & Hirose (Iwao), *The Ethics of Health Care Rationing : An Introduction*, London, Routledge, 2014 ; Broome (John), *Weighing Lives*, Oxford, Oxford UP, 2004 ; Taurek (John), « Should the Numbers Count ? », *Philosophy and Public Affairs*, 6(4), 1977, p. 293-316.

M3/M4PHPO13/23 : Séminaire de philosophie sociale et politique. Resp. : Hélène L'Heuillet

Penser les modes de vie

Se questionner sur le sens de la vie n'est pas seulement métaphysique, mais se trouve au centre de la philosophie sociale. Les modes de vie renseignent non seulement sur notre appartenance sociale mais sur l'éthique et la politique. La philosophie ne peut se passer d'une interrogation critique sur les modes de vie, non parce qu'il vaudrait mieux se fier à ce que les hommes font plutôt qu'à ce qu'ils disent, mais parce que la façon de vivre est toujours une pensée, une politique, et une éthique en acte. L'examen critique de l'*ethos* contemporain sera à la fois descriptif et normatif. Il visera à se réapproprier par la pensée ce qui nous échappe dans la vie que nous menons volontairement mais sans en mesurer les implications. Divers aspects des modes de vie seront envisagés : accélération, transformations de l'urbanisation, loisir et suractivité, tyrannie de l'intime ou surexposition de soi, nouvelles formes de la vie révolutionnaire.

Le programme détaillé des séances et des lectures sera communiqué à la rentrée.

M3/M4PHPO14/24 : Séminaire d'histoire de la philosophie politique. Resp. : Céline Spector

La liberté des modernes

Existe-t-il une « liberté des modernes » qui prend acte des conditions nouvelles issues de la rencontre avec le Nouveau Monde et de l'essor de l'économie politique ? Doit-on se contenter d'opposer une « tradition libérale », issue de Locke, à une « tradition républicaine » dont Rousseau aurait été le père fondateur ? Relire les auteurs majeurs de la philosophie politique depuis Machiavel conduit à nuancer l'approche issue de l'historiographie dominante, qu'elle soit libérale ou républicaine. Sans vouloir figer des « langages » ou des discours homogènes,

ce séminaire se proposera de revenir sur les enjeux philosophiques et politiques associés à la distinction entre liberté des Anciens et liberté des Modernes, en analysant les significations attachées par Machiavel, Hobbes, Locke, Montesquieu, Rousseau, Condorcet et Benjamin Constant au concept de liberté civile et politique.

Bibliographie indicative :

Modernes :

- Hobbes, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Paris, Sirey, 1974, 2000, ch. XXI.
- Locke, *Traité du gouvernement civil*, trad. D. Mazel, Paris, GF-Flammarion, 1992 ; trad. J.-F. Spitz, PUF, 1995, chap. 4 ; chap. 17 à 19.
- Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, GF-Flammarion, livres XI, XII, XV.
- Rousseau, *La Religion, la Liberté, la Justice. Un commentaire des « Lettres écrites de la montagne » de Rousseau*, B. Bernardi, F. Guénard et G. Silvestrini édés., Paris, Vrin, 2005, lettres VIII et IX.
- Rousseau, *Du contrat social*, B. Bernardi éd., Paris, GF-Flammarion, 2001, I, 6-8.
- Condorcet, *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe*, Houilles, Manucius, 2010 ; *Réflexions sur l'esclavage des nègres*, Paris, GF-Flammarion, 2009.
- Benjamin Constant, « De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes », in *Écrits politiques*, M. Gauchet éd., Paris, Gallimard, 1997.

Contemporains :

- Audard C., *Qu'est-ce que le libéralisme ?*, Paris, Gallimard, 2009.
- Audier S., *Les Théories de la république*, Paris, La Découverte, 2004.
- Petit Ph., *Républicanisme*, trad. P. Savidan et J.-F. Spitz, Paris, Gallimard, 2004
- Skinner Q., *La Liberté avant le libéralisme*, trad. M. Zagha, Paris, Seuil, 2000
- Spitz J.-F., *La Liberté politique*, Paris, P.U.F., 1995.

M3/M4PHPO15/25 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Pierre-Henri Tavoillot

Les défis éthiques à l'âge démocratique

L'éthique est partout et la morale nulle part. D'un côté, on entend parler du déclin des valeurs, de la perte des repères, de l'affaiblissement des normes ; de l'autre, on voit fleurir dans tous les domaines, même les plus inattendus, des chartes, des comités, des conseils éthiques. D'un côté, l'exigence de moraliser la vie politique, le monde affaires, les relations non seulement entre les humains, mais aussi entre les humains et le monde naturel. De l'autre, l'effroi devant un ordre moral, voire moralisateur, en passe de se reconstituer. Comment penser la place de la morale à l'âge démocratique ? Y a-t-il excès ou pénurie en la matière ? Le travail du séminaire sera consacré à l'examen de ces questions et de ces paradoxes, en tentant notamment d'aborder, à nouveau frais, la question classique des « fondements de la morale ».

Un plan des séances et une bibliographie seront remis en début d'année. Ce séminaire exige une participation active et assidue des étudiants inscrits. En effet, en plus du suivi des séances, un travail de recherche en petits groupes sera demandé. La répartition des tâches et la constitution des groupes de travail se feront lors de la première séance de chaque semestre. La validation se fera à la fois par la remise d'un mini-mémoire intégré au travail collectif et par la participation à un workshop où seront présentés et discutés collectivement les travaux de recherche. Les étudiants dispensés d'assiduité doivent impérativement prendre contact avec moi dès le début de chaque semestre.

Début du séminaire : Jeudi 23 septembre 2020 (sous réserve)

Contact : phtavoillot@gmail.com

4.3. TD de tronc commun

Les enseignements de tronc commun de M2 se composent de deux TD, un TD de lecture de textes à choisir entre deux groupes de TD, et un TD spécialisé, à choisir également entre deux groupes de TD.

4.3.1. TD de lecture de textes (UE3)

L'étudiant a le choix entre deux groupes de TD, un groupe plus orienté vers la lecture de textes classiques, assuré aux deux semestres par Serge Audier, et un groupe plus orienté vers la lecture de textes contemporains, assuré au premier semestre par Hélène L'Heuillet et au second semestre par Pierre-Henri Tavoillot.

M3/4PHPO30 : groupe 1

Aux deux semestres : Serge Audier

Le libéralisme et ses critiques

L'avènement du libéralisme a constitué une révolution intellectuelle et politique vis-à-vis de laquelle se sont construits les grands courants de pensée du XIXe siècle, depuis le conservatisme jusqu'au socialisme, en passant par la sociologie. L'examen des textes portera sur la manière dont les défis posés par le libéralisme ont été affrontés, et sur la façon dont les libéraux ont à leur tour répondu à ces critiques.

Bibliographie : Locke, *Second traité du gouvernement civil*, GF ; Mandeville, *La fable des abeilles*, Vrin ; Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, GF ; Smith, *La richesse des nations*, GF ; Ferguson, *Histoire de la société civile*, PUF ; Gracchus Babeuf, *Le manifeste des plébéiens*, Mille et une nuits ; Marx-Engels, *Manifeste communiste*, GF ; Comte, *Discours sur l'esprit positif*, Vrin ; Durkheim, *De la division du travail social*, PUF ; Hayek, *La route de la servitude* (PUF).

M3/M4PHPO30 : groupe 2

Premier semestre : Hélène L'Heuillet

Le semestre portera sur la question du lien social. Après l'étude de passages de *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* de Max Weber, nous nous concentrerons sur quelques versions de la critique communautarienne des sociétés contemporaines à partir de Charles Taylor, *Malaise de la modernité* et *La politique de reconnaissance*, Michael Walzer, *Sphères de justice*, Michael Sandel, *Le libéralisme et les limites de la justice*.

Deuxième semestre : Pierre-Henri Tavoillot

Définitions et frontières de l'humain : il s'agira dans ce TD, à travers l'examen de quelques débats contemporains, d'étudier l'actualité de la longue querelle de l'humanisme. Voici quelques thématiques qui seront abordées : Comment définir l'humain ? Quel rapport à l'animal ? La question de la dignité de la personne ; les fondements naturels de l'éthique ; la neuroéthique ; l'identité générique ... Le travail se fera sur la base d'un corpus de textes défini au début du semestre.

4.3.2. TD spécialisé (UE4)

L'étudiant choisit l'un des deux groupes de TD suivants :

M3/M4PHPO41 : Philosophie du droit

Chargé du TD : Jean-Cassien Billier

Cet enseignement a pour but d'introduire aux principales problématiques et aux principaux courants de pensée de la philosophie du droit du début du XXème siècle à nos jours. Le premier semestre est consacré à la philosophie générale du droit : examen des relations entre faits et normes juridiques, puis entre droit et morale, statut de l'interprétation en droit, présentation

critique des principaux courants théoriques (positivisme, décisionnisme, réalisme, institutionnalisme, post-positivisme, etc.). Le second semestre est consacré à une série de questions déterminées par les formes et les institutions particulières du droit : justice constitutionnelle, justice pénale, droit privé, droit international.

Les auteurs étudiés (Kelsen, Schmitt, Carré de Malberg, Ross, Hauriou, Duguit, Santi Romano, Holmes, Cohen, Llewellyn, Hart, Reinach, Radbruch, Blackstone, MacCormick, Weinberger, Dworkin, Günther, Habermas, Fish, Kennedy, Unger, Posner, Raz, Fuller, Troper, Harcourt, etc.) le seront en français pour les auteurs étrangers.

Bibliographie (à consulter en bibliothèque) : Béal, Christophe, *Philosophie du droit. Norme, validité et interprétation*, Paris, Vrin, coll. « Textes clés », 2015 ; Coleman, Jules et Shapiro, Scott, *The Oxford Handbook of Jurisprudence & Philosophy of Law*, Oxford, Oxford University Press, 2002 ; Ingram David, *Law. Key Concepts in Philosophy*, Londres, Continuum Books, 2006. Michaut, Françoise, Troper, Michel, Grzegorzczak, *Le Positivisme juridique*, Paris, LGDJ, 1993 ; Murphy, Mark C., *Philosophy of Law*, Oxford, Blackwell, 2007.

M3/M4PHPO44 : Philosophie de l'histoire

Chargé du TD : Raphaël Authier

Ce TD proposera à la fois une introduction aux diverses « philosophies de l'histoire », telles qu'elles ont pu être développées aux XVIIIème et XIXème siècles, et une réflexion sur les transformations connues par ce projet au cours du XXème siècle.

Durant le premier semestre, nous nous interrogerons, à partir de textes classiques, sur la possibilité même de faire de l'histoire un objet de la philosophie. Car il n'est pas évident que l'histoire, si l'on entend par là l'ensemble des événements qui se produisent (*les res gestae* ou la *Geschichte*), par distinction d'avec le récit historique (*historia rerum gestarum* ou *Historie*), puisse aisément être considérée comme un objet d'analyse, propre à fonder une branche ou une sous-discipline de la philosophie.

Durant le second semestre, nous tenterons d'examiner les effets en retour, sur la philosophie de l'histoire, de deux ruptures épistémologiques ayant eu lieu au XXème siècle : l'apparition de critiques de la philosophie de l'histoire visant à en disqualifier radicalement le projet, et la constitution de l'anthropologie comme une science humaine, distincte de la philosophie.

Une sélection de textes et des conseils de lecture précis seront distribués en début d'année. On pourra d'ici là commencer à lire ou relire les approches classiques les plus connues : Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* et *Le Conflit des facultés*, deuxième partie ; Hegel, *La Philosophie de l'histoire* (coll. La Pochothèque) ; Marx, par exemple à partir de l'anthologie *Écrits philosophiques* (Champs Flammarion).

4.4. Séminaire commun de recherche UE6 M3/4PHPO60

La formation de Master II est complétée par six séances, destinées à l'ensemble des étudiants du M2, visant à leur donner un aperçu de la recherche avancée en philosophie politique ou en éthique. Chaque séance est organisée autour de l'exposé d'un chercheur qui présente un aspect de son travail et l'offre à la discussion. Le Master de Philosophie politique et d'éthique est en effet un master de recherche dont l'un des débouchés est la préparation d'une thèse de doctorat sous la direction d'un professeur ou d'un maître de conférences HDR, dans le cadre d'une équipe de recherche. Les séances organisées dans le cadre de l'UE6 visent donc à permettre aux étudiants de Master 2 d'appréhender les exigences de la recherche en philosophie politique et en éthique. La participation à ces séances fait partie intégrante de la formation, la validation de l'UE est basée sur un contrôle de l'assiduité des étudiants.

☞ Les six séances de l'année 2021-2022 auront lieu des mardis de 18 à 20h à la Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, amphithéâtre Georges Molinié (rez-de-chaussée), selon le calendrier suivant, et avec une programmation qui sera complétée et confirmée à la rentrée :

- Mardi 16 novembre
- Mardi 7 décembre
- Mardi 15 février
- Mardi 15 mars — Nadia Urbinati
- Mardi 29 mars — Bruno Karsenti
- Mardi 19 avril

5. Journées d'étude et colloques

La formation de philosophie politique et d'éthique du Master est adossée à l'Unité mixte de recherche Sorbonne Université/CNRS « Sciences, Normes et Démocratie » (UMR 8011), dir. Anouk Barberousse, qui comporte une composante de philosophie des sciences et une composante de philosophie politique et d'éthique.

Cette équipe de recherche organise, au fil de l'année, des journées d'étude et des colloques, annoncés par voie d'affichage et sur le site internet de l'UMR (<https://snd.sorbonne-universite.fr>). Assister voire participer à ces manifestations scientifiques fait partie intégrante de la formation des étudiants de Master.

6. Insertion professionnelle des étudiants

Il est indispensable, dès la première année du Master, que les étudiants réfléchissent à leur devenir après le Master. Diverses voies sont envisageables, dont certaines s'amorcent au sein même du Master. Se reconnaître dans telle ou telle de ces voies peut en tout état de cause retentir sur certains choix dans les formations et les travaux correspondant aux années de Master, notamment concernant le choix du mémoire principal de M2. La présente brochure se borne à repérer trois de ces voies, parmi d'autres, offertes par l'UFR de philosophie aux étudiants issus de la spécialité Philosophie politique et éthique.

A. Comme toutes les autres spécialités du Master de philosophie, la spécialité « Philosophie politique et éthique » fournit aux étudiants l'approfondissement de leur culture philosophique nécessaire à une préparation aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (agrégation et Capes). Les étudiants qui envisagent de s'engager dans cette voie doivent en tenir compte, dès leurs années de master, dans le choix de tel ou tel de leurs séminaires (internes ou externes à la spécialité) et dans le choix du sujet de leur mémoire principal (M2).

B. Cette voie des concours de recrutement, à laquelle l'UFR consacre un effort tout particulier, ne saurait cependant être la seule perspective d'insertion professionnelle que les étudiants puissent envisager. A l'issue du Master 1, les étudiants intéressés par les métiers de l'édition numérique peuvent également présenter leur candidature au master professionnel « Conseil éditorial et gestion des connaissances numérisées », qui est une spécialité professionnelle interne au Master de philosophie et qui assure en un an (M2) aux étudiants sélectionnés (18 étudiants en moyenne) une formation directement professionnalisante. Des renseignements sur cette formation peuvent être trouvés ici : <http://master-conseil-edito.paris-sorbonne.fr>

C. Depuis 2011-2012 existe également un Master de formation aux métiers de l'entreprise, qui n'est accessible sur dossier qu'après un master complet (M1&2) sur contrat de professionnalisation. La responsabilité de ce Master est assurée par Pierre-Henri Tavoillot (phtavoillot@gmail.com).

7. Échanges internationaux

Le parcours de formation proposé par la spécialité de Master « Philosophie politique et éthique » encourage fortement les étudiants à prévoir, dans leurs années de Master, au moins un semestre d'études à l'étranger. *Il est cependant fortement conseillé aux étudiants intéressés par une telle démarche de l'envisager plutôt en M2 qu'en M1*, car l'année de M1, la plus lourde en enseignements, est une année de mise à niveau et de spécialisation en philosophie politique et en éthique, alors que l'année de M2, centrée sur la production du mémoire de recherche, s'accommode beaucoup mieux d'un suivi à distance par le directeur de mémoire.

Pour tout renseignement sur les échanges ERASMUS et hors ERASMUS, contactez le responsable des échanges internationaux pour l'UFR, Pascal Ludwig : pascal.ludwig@sorbonne-universite.fr.

Voir également, pour la liste des destinations proposées, la page du site de la Faculté des lettres : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/partenariats-universitaires>